



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 01**  
**Hebdos régionaux de toutes les régions**

**Projet Oléoduc Énergie Est – section québécoise**

**HORAIRE DES PRÉSENTATIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE  
DE L'AUDIENCE PUBLIQUE**

**Québec, le 23 février 2016** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Joseph Zayed, secondé par M. Michel Germain et M<sup>me</sup> Gisèle Grandbois, commissaires, fait connaître aujourd'hui l'horaire des présentations qui auront lieu durant la première partie de l'audience publique sur le *Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise* à compter du lundi **7 mars** prochain à **19 h**.

En raison de la somme considérable d'information sur le projet, les séances de la première partie de l'audience publique ont été organisées sur une base thématique en fonction des enjeux qui relèvent du mandat de la commission. Ainsi, la commission entendra en **après-midi** et en **soirée**, outre le promoteur, des personnes-ressources issues d'une quinzaine d'organismes et de ministères de même que de nombreux experts aux profils variés. Ces présentations devraient favoriser l'obtention d'une information de pointe sur les différents enjeux soulevés par le projet. Par la suite, la commission accueillera les questions des participants tout au long de cette première partie de l'audience publique.

De plus, la commission d'enquête a demandé à TransCanada de produire un document synthèse du projet afin de faciliter la lecture et la compréhension du dossier par le public. Ce document est maintenant accessible dans le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) et dans les différents centres régionaux de consultation.

**Participez en ligne !**

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Depuis le 15 février, vous pouvez faire parvenir un commentaire à la commission directement à partir du site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) sous la rubrique « Mandats en cours ». Les commentaires seront publiés après la fin de la deuxième partie de l'audience. À compter du 7 mars prochain, vous pourrez aussi remplir l'avis d'intention et déposer un mémoire en ligne en utilisant les formulaires disponibles dans le site Web du BAPE. Rappelons aussi que les séances de la commission seront diffusées en direct en mode audio et vidéo dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

**La commission vous écoute**

Rappelons que la deuxième partie de l'audience publique débutera le lundi 25 avril prochain. La commission recueillera à ce moment l'opinion et les suggestions du public. La commission se déplacera dans cinq villes du Québec, soit Montréal, Laval, Trois-Rivières, Lévis et La Pocatière. Elle entendra toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le rapport du BAPE sera remis au mois de novembre au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, soit suffisamment

tôt pour que le gouvernement du Québec puisse tenir compte des avis et des constats de la commission dans l'élaboration de la preuve et de la plaidoirie qu'il présentera auprès de l'Office national de l'énergie.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Renée Poliquin, coordonnatrice de la commission ou M. Luc Nolet, conseiller en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre le secrétariat de la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [oleoduc-energie-est-quebec@bape.gouv.qc.ca](mailto:oleoduc-energie-est-quebec@bape.gouv.qc.ca).

- 30 -

P.j : Horaire des présentations

Source : Luc Nolet  
Conseiller en communication  
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 535  
[oleoduc-energie-est-quebec@bape.gouv.qc.ca](mailto:oleoduc-energie-est-quebec@bape.gouv.qc.ca)